

4 A l'intersection avec la départementale, aller tout droit. Après avoir traversé une route vous arriverez au village du Bourassat. Tourner à gauche pour traverser le village.

5 Après 200 m tourner à gauche pour arriver au village de Débaillade, puis tourner à droite. Au carrefour suivant, tourner à droite et continuer tout droit jusqu'au village de Champagnac.

6 Dans le village, traversez la D44 en direction de Maisonsauzy. Après 1 km, prendre le premier chemin à gauche et suivez-le jusqu'au village de la Terrade. Traverser le village en continuant tout droit.

7 Au bout de la route, tourner à gauche puis tout de suite à droite pour retrouver un chemin qui va vous ramener vers le bourg.

8 Arrivé à la D63, continuer jusqu'au bourg en tournant à gauche. Après l'Etang vous longez le cimetière dans lequel vous trouverez la Tombe du tueur de loups sur laquelle figure l'inscription suivante :

Terrain à perpétuité de Jacques BERTRAND, de son vivant propriétaire à la Rousselerie, commune de Saint-Léger-Magnazeix. Il fut le plus grand destructeur de loups : en 5 années, il en a pris 27, tous présentés à la mairie de sa commune.

La notoriété de J. BERTRAND était telle qu'il en était resté une anecdote que l'on racontait souvent au début du 20ème siècle.



En sortant du cimetière vous passez devant l'ancienne gare pour regagner le bourg en tournant à gauche sur la rue de La Souterraine.

## En chemin :

- Ancien lavoir
- De nombreux points de vues
- Ancienne gare de Saint-Hilaire-la-Treille
- La tombe du tueur de loups

## Renseignements pratiques

Information et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme de Saint-Sulpice-les-Feuilles  
Contact : 05 55 76 92 66

En savoir plus sur le tourisme en Haute-Vienne :  
[www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com) ou 05 55 79 04 04

## Pour randonner facile

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site [www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com) (nous contacter) ou au tél : 05 55 79 04 04



Vous avez un mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez, à vélo ou à pied !

Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site [www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com). Tous nos chemins sont conçus prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Ils sont également ouverts aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).



Une mission  
du Conseil  
départemental  
de la  
Haute-Vienne

# SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE

Ne pas jeter sur la voie publique



# SENTIER DES COLLINES

11 km - 2 h 45



Pratiques associées

[www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com)

LIMOUSIN  
nouveaux horizons



## Info pratique

**Accès :** à 40 minutes de Limoges. A partir de Limoges, prendre l'A20 sortie 21 puis la RN 145 direction Magnac Laval. Avant Saint-Sornin-Leulac, tourner à droite direction Saint Hilaire la Treille.

**Départ :** Parking de l'église dans le bourg de Saint Hilaire la Treille.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 45	11 km	jaune	moyen	190 m

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

Les pratiques possibles

## Itinéraire

**1** Partir en direction de la mairie pendant 80 m. Devant la mairie, tourner à droite dans la rue des Rochers et marcher sur une dizaine de mètres. Puis, prendre le premier petit passage à gauche qui conduit au lavoir.



Poursuivre sur ce chemin pour revenir dans la rue des rochers. Tourner à gauche. Au bout de cette rue, tourner à gauche sur la D44 et la suivre pendant environ 350 mètres.

**2** Tourner à gauche au niveau du stade, puis suivre la route. A la première intersection, prendre à droite. A la suivante, aller tout droit. En haut de la côte, tourner à gauche.

**3** A l'intersection avec la D63, continuer tout droit. A la patte d'oie, tourner à droite sur un chemin que vous suivrez en ligne droite jusqu'au bout. A l'issue du chemin, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la D61.